

Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la possibilité de déposer devant le Sénat une motion tendant à réunir la Haute Cour afin de prononcer la destitution du Président de la République. Je vous remercie pour votre message.

Je comprends les raisons de votre colère ainsi que les difficultés auxquelles les Français sont confrontés chaque jour, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains.

L'incompréhension face à un pouvoir exécutif qui reste sourd à ces problèmes est légitime et le ras-le-bol fiscal est réel. C'est pour cela que le Groupe LR a choisi de supprimer la hausse des taxes sur le carburant.

Le Groupe LR au Sénat s'est résolument opposé à la politique menée par le chef de l'Etat et le gouvernement depuis 18 mois. Cette politique injuste est bien loin des promesses du candidat Macron.

Le Sénat ne peut destituer le Président de la République car il n'est pas responsable devant le Parlement et l'article 68 ne peut être utilisé que dans des cas très exceptionnels.

Vous pouvez compter sur le Groupe LR pour être attentif aux légitimes revendications qui se sont exprimées ces jours derniers.

Bien cordialement,

Vincent Segouin